

*Direction du personnel, des services  
et de la modernisation*

**Arrêté du 2 novembre 2004 relatif à la nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation**

NOR : *EQUJ0410379A*

Le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 15 ;  
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat ;  
Vu le décret n° 2002-983 du 12 juillet 2002 relatif aux attributions du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ;  
Vu l'arrêté du 12 septembre 1997 modifié portant création de comités techniques paritaires à l'administration centrale et dans les services déconcentrés du ministère de l'équipement, des transports et du logement, notamment son article 1<sup>er</sup> ;  
Vu les derniers mouvements de personnel au sein de la direction du personnel, des services et de la modernisation,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation en qualité de représentants de l'administration :

*Membres titulaires*

M. Parent (Christian), ingénieur général des ponts et chaussées ;  
M. Berg (Patrick), chef de service ;  
M. Massa (Aldo), ingénieur général des ponts et chaussées ;  
Mme Dufourmantelle (Aude), sous-directrice ;  
M. Tapadinhas (Laurent), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;  
M. Motyka (Vincent) ingénieur en chef des ponts et chaussées ;  
M. Dayet (Jean-Christophe), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;  
Mme Desmarest-Parreil (Agnès), sous-directrice ;  
M. Bernard (Philippe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État ;  
M. Lévi (Guy), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

*Membres suppléants*

Mme Soulié (Marie-Christine), administratrice civile hors classe ;  
Mme Bourguin (Marie-Madeleine), conseillère d'administration de l'équipement ;  
Mme Payan (Dominique), conseillère d'administration de l'équipement ;  
Mme Darras (Nicole), ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat, chef d'arrondissement ;  
M. Mathieu (Yannick), ingénieur des ponts et chaussées ;  
M. Brodin (Pierre), attaché principal d'administration centrale de 2<sup>e</sup> classe ;  
M. Dorival (Jean-Baptiste), attaché principal d'administration centrale de 2<sup>e</sup> classe ;  
M. Perrin (Gilles), attaché principal d'administration centrale de 2<sup>e</sup> classe ;  
M. Lanusse (Jean-Claude), attaché principal d'administration centrale de 1<sup>re</sup> classe ;  
M. Le Dall (Jean), administrateur civil.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

Pour le ministre de l'équipement,  
des transports, de l'aménagement du

territoire,  
du tourisme et de la mer  
et par délégation :

Pour le directeur du personnel,  
des services et de la modernisation empêché :

*Le directeur adjoint du personnel,  
des services et de la modernisation,*

P. Berg